



Rapport

Date de la séance du CE : 16 août 2023
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
N° d'affaire : 2023.GSI.1626
Classification : non classifié

Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration : autorisation de dépenses pour les applications TIC spécialisées et de groupe ainsi que pour la numérisation de l'administration cantonale
Crédit-cadre 2024-2026

Table des matières

1.	Synthèse	2
2.	Bases légales	2
3.	Qualification juridique de la dépense	2
3.1	Dépenses liées ou nouvelles	2
3.2	Dépenses périodiques ou uniques.....	3
4.	Dépenses faisant l'objet de la demande	3
4.1	Récapitulatif des dépenses	3
4.2	Comparaison avec la dernière demande de crédit	4
4.3	Délimitation par rapport à d'autres dépenses	5
4.4	Bénéfices et rentabilité.....	5
5.	Conséquences en cas de rejet.....	6
6.	Sécurité de l'information et protection des données	6
7.	Législation sur les marchés publics	7
8.	Répercussions sur les finances, l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux.....	7
8.1	Investissements préservant la valeur ou générant une plus-value	7
8.2	Amortissements	7
8.3	Coûts induits	8
9.	Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes.....	8
10.	Répercussions sur les communes	8
11.	Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société	8
12.	Proposition	8
13.	Annexe	9

1. Synthèse

Par le présent crédit-cadre, le Grand Conseil approuve un cadre financier de **39 691 000 francs**, composé de **frais uniques de 24 447 330 francs (dont 8 % de réserve) et périodiques de 15 243 670 francs (4 820 720 francs en 2024, 5 029 375 francs en 2025 et 5 393 575 francs en 2026)** pour les dépenses effectuées par le Secrétariat général et l'Office de la santé (pour la Commission cantonale d'éthique de la recherche [CCER]) dans le cadre des groupes de produits 9185 (soutien aux fonctions de direction, services généraux et prestations juridiques) et 9105 (santé publique) de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) pour les années 2024 à 2026.

Ces dépenses concernent les applications TIC spécialisées et de groupe de la DSSI, mais aussi les projets TIC déjà connus. Elles servent à la maintenance et au développement des prestations, y compris à la réalisation de projets et à la fourniture de conseils par des tiers, ainsi qu'à l'exploitation au sens large, qui englobe les coûts générés par l'utilisation des prestations TIC sous forme de prix du service ou de dépenses imputables à la maintenance, au remplacement d'appareils et aux licences. Ces prestations servent à l'accomplissement des tâches conférées à la DSSI par la législation.

Les projets de numérisation font partie intégrante du présent crédit-cadre. La Stratégie TIC 2021-2025 du canton de Berne regroupe la numérisation et les TIC.

Le crédit-cadre couvre l'ensemble des dépenses actuellement connues qui sont nécessaires pour les prestations faisant l'objet du présent arrêté. Les dépenses supplémentaires qui pourraient apparaître nécessaires pendant la durée du crédit mais qui ne peuvent pas être anticipées actuellement (p. ex. pour des projets TIC) seront soumises aux autorités compétentes en vue d'une approbation séparée.

Conformément à l'ordonnance sur l'administration numérique¹, les Directions et la Chancellerie d'État – ou plus précisément leurs offices spécialisés – sont responsables de leurs applications spécialisées et de groupe, tandis que l'Office d'informatique et d'organisation (OIO) a la responsabilité des services de base TIC de l'administration. En vertu d'une pratique en vigueur depuis 2017, d'entente avec la Commission des finances (CFin), le Conseil-exécutif soumet les dépenses liées aux TIC au Grand Conseil sous la forme de crédits-cadre pluriannuels pour chaque DIR/CHA/JUS et d'un an pour l'OIO. Les dépenses liées à des projets de grande envergure font l'objet d'une autorisation distincte.

2. Bases légales

Les bases légales sont mentionnées dans le présent arrêté.

3. Qualification juridique de la dépense

3.1 Dépenses liées ou nouvelles

L'article 30, alinéa 1 LFin² définit une dépense comme étant nouvelle lorsque l'organe compétent dispose d'une liberté d'action pour ce qui est de son montant, de la date à laquelle elle sera engagée ou d'autres modalités.

Il existe toujours une certaine marge de manœuvre pour décider d'introduire des solutions TIC ou de développer les solutions existantes. Les coûts pour les conseils et le développement sont donc nouveaux.

¹ Articles 26 à 28 de l'ordonnance du 11 janvier 2023 sur l'administration numérique (OAN ; RSB 109.111)

² Loi du 15 juin 2022 sur les finances (LFin ; RSB 620.0)

Il existe aussi une marge de manœuvre dans l'utilisation des solutions TIC, autrement dit dans l'exploitation au sens large, en ceci qu'il faut déterminer quels éléments de l'offre de prestations doivent être utilisés à quel endroit et dans quelle mesure. Aussi, afin de garantir la cohérence du traitement des dépenses et la plus grande transparence possible vis-à-vis du Grand Conseil, les frais d'exploitation sont-ils tous qualifiés de nouveaux, même lorsque la marge de manœuvre est très réduite, voire inexistante, exception faite des affaires concernant uniquement des frais d'exploitation clairement liés.

3.2 Dépenses périodiques ou uniques

Sont périodiques au sens de l'article 28 LFin les dépenses qui servent à l'exécution d'une tâche permanente. C'est le cas des dépenses pour l'exploitation au sens large, qui sont à prendre en charge pendant toute la durée de vie d'une solution TIC. En revanche, les dépenses pour des projets, pour le développement et pour les conseils surviennent typiquement dans le cadre d'un projet limité dans le temps. Elles sont donc uniques au sens de l'article 27 LFin.

4. Dépenses faisant l'objet de la demande

4.1 Récapitulatif des dépenses

Le tableau ci-après récapitule les dépenses faisant l'objet de la demande. Celles-ci sont détaillées en annexe par unité administrative et par produit ou application.

Dépenses faisant l'objet de la demande

en CHF (TVA comprise)	2024	2025	2026
Dépenses uniques (réserve exclue)	7 526 810	7 775 910	7 333 710
<i>dont compte des investissements (CI)</i>	4 317 000	4 427 000	3 742 000
Dépenses périodiques	4 820 720	5 029 375	5 393 575
<i>dont CI</i>	0	0	0
Total annuel	12 347 530	12 805 285	12 727 285
Montant du crédit, réserve exclue			37 880 100
<i>dont CI</i>			12 486 000
<i>Réserve de 8 % sur les dépenses uniques</i>			1 810 900
Montant du crédit, réserve comprise			39 691 000

D'entente avec la CFin, le crédit comprend une réserve de 8 % sur les dépenses uniques qui n'est inscrite ni dans le budget, ni dans le plan financier. S'il faut puiser dans cette réserve, la DSSI s'efforcera de procéder à des compensations internes pour couvrir ces dépenses.

4.2 Comparaison avec la dernière demande de crédit

Le montant des autorisations de dépenses a connu l'évolution suivante :

Année	mio CHF p.a.	Remarques
2021	10,742	AGC 886/2020 (applications TIC spécialisées DSSI 2021-2023)
2022	6,516	AGC 886/2020 (applications TIC spécialisées DSSI 2021-2023)
2023	6,380	AGC 886/2020 (applications TIC spécialisées DSSI 2021-2023)

Ces sommes ne sont comparables que dans certaines limites, car elles ne contiennent pas les coûts d'importance variable des projets qui s'étalent sur plusieurs années et font l'objet d'autorisations distinctes (voir ci-après point 4.3).

La plupart des projets de numérisation prévus par la stratégie numérique 2018-2022 de la DSSI étaient au stade de la mise en œuvre en 2021 et à celui de l'exploitation en 2022. Par conséquent, des dépenses élevées étaient escomptées pour l'année 2021.

Les principaux écarts par rapport à la précédente demande de crédit s'expliquent ainsi :

mio CHF p.a.	Objet	Justification
+ 6,00	Projets de numérisation, gestion du cycle de vie (y c. mesures de sécurité) des applications existantes et des nouvelles applications spécialisées (notamment NFAM et NFAM partenaires régionaux, Sirona, BEPRO, KiBon, HOSP, plateforme de processus Dabbawala, AssistMe, VacMe, entrepôts de données (datawarehouse, DWH) et plateforme d'informatique décisionnelle, KOLA/DAS, NewZero, Limsophy, soutien externe aux projets)	Par rapport à la précédente demande de crédit (2021-2023, CHF 23,638 mio – CHF 1,8 mio des trois institutions ayant quitté la DSSI [le CPLEAM, le CPSKK et le FSCC] = CHF 21,838 mio), la mise en œuvre systématique de la stratégie numérique 2023-2026 de la DSSI nécessite des moyens financiers supplémentaires (env. CHF 18 mio au total). Voir le point 4.4 pour plus d'informations.
- 0,60	Départ du CPLEAM, du CPSKK et du FSCC	Ces trois institutions ont été transférées à d'autres Directions au 1 ^{er} janvier 2023.

4.3 Délimitation par rapport à d'autres dépenses

Les projets TIC / de numérisation de grande envergure se déroulant sur plusieurs années font en règle générale l'objet d'autorisations de dépenses pluriannuelles distinctes. Ces dépenses ne sont donc pas contenues dans le présent arrêté. Cela concerne notamment l'autorisation de dépenses suivante :

- AGC 1249/2021 (Système de protocole électronique des services de sauvetage du canton de Berne), 2021-2026, 5 248 400 francs

Par ailleurs, des moyens pour le nouveau système de gestion des cas (NFFS), commun aux domaines de l'aide sociale, de la protection de l'enfant et de l'adulte et de l'insertion professionnelle, devraient être demandés avant la fin de l'année dans un arrêté distinct.

Le présent arrêté ne prévoit pas de moyens pour cette acquisition ni pour les coûts d'exploitation y afférents. Dans le cas où le crédit pour le NFFS n'était pas approuvé, la DSSI devrait demander un crédit supplémentaire à ce crédit-cadre pour l'exploitation et le développement des solutions informatiques existantes.

4.4 Bénéfices et rentabilité

Les projets ci-dessous visent la réalisation des objectifs stratégiques concernant les TIC et l'administration numérique :

- Programme gouvernemental de législature
- Stratégie pour une administration numérique du canton de Berne
- Stratégie TIC du canton de Berne

En particulier dans le domaine de la santé, la pandémie de coronavirus qui a sévi à compter de 2020 a donné un coup d'accélérateur à la transformation numérique en accroissant à la fois le besoin d'offres numériques et leur acceptation. La législation sur l'administration numérique (LAN³ et OAN) a, quant à elle, envoyé un signal politique fort en faveur de la numérisation dans le canton de Berne. La stratégie numérique 2023-2026 de la DSSI, approuvée fin 2022 par la Direction de la DSSI, entend profiter des conditions et de la dynamique ainsi créées pour se diriger vers une gestion des processus et des tâches administratives de la DSSI qui fasse une utilisation maximale mais toujours pertinente du numérique.

Le portefeuille d'applications de la DSSI doit être exploité et étendu. Il est par ailleurs soumis à un cycle de vie qui doit être suivi. Ainsi, les risques dans le domaine de la sécurité de l'information et la protection des données au cours du cycle de vie des applications, en particulier, exigent une grande attention ainsi que des moyens et des mesures pour y faire face (p. ex. renouvellement ou remplacement des technologies).

Sur la base de la stratégie numérique de la DSSI ainsi que de la LAN et de l'OAN, les projets de numérisation (inducteurs de coûts significatifs) de la DSSI sont les suivants :

- Sirona – système de gestion en ligne des autorisations : gestion des données de base et des autorisations (y c. autorisations électroniques d'exercer et autorisations électroniques d'exploiter)
- Sirona – surveillance de l'Office de la santé (ODS) et de l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS) : poursuite du développement de l'application à cet effet
- Limsophy (LIMS) : système de gestion de l'information du laboratoire au sein du Service pharmaceutique cantonal de l'ODS
- MASID : déclaration obligatoire des maladies infectieuses

³ Loi du 7 mars 2022 sur l'administration numérique (LAN ; RSB 109.1)

- CRM DSSI : gestion des relations client
- Accès à Open Government Data
- Évaluation des données (y c. au moyen de l'intelligence artificielle)
- eControlling OIAS et contrats de prestations DSSI (remplacement de la base de données Access des communes)
- Gestion du système de pilotage (indicateurs de gestion pour la Direction et les offices)
- OPTA : numérisation dans l'insertion professionnelle
- Remplacement/cycle de vie KOLA/DAS : représentation de la compensation des charges et du décompte de l'aide sociale
- Remplacement/cycle de vie ZERO : gestion des mesures individuelles destinées au secteur Enfants, adolescents et adultes
- Remplacement/cycle de vie logiciel de l'Aide aux victimes
- Remplacement/cycle de vie eGov et Dabbawala (notamment Formules propres en ligne)
- Remplacement/cycle de vie PSLA (contrôle des exigences envers les hôpitaux répertoriés)

Les coûts liés à l'ensemble des projets (y c. indications de rentabilité) et aux applications spécialisées existantes (y c. cycle de vie) sont détaillés en annexe. Pour ce faire, la DSSI utilise la nouvelle plateforme de projets cantonale (Confluence/Jira), qui offre une vue d'ensemble de l'avancée et des coûts de chaque projet. Dans le cadre de la gestion du portefeuille de projets de la DSSI, tous les projets font l'objet d'une analyse des bénéfices (fiches descriptives/exigences). Ils sont classés par ordre de priorité dans le tableau de bord et validés en fonction de leur rapport coûts-bénéfices.

Pour les nouveaux projets ou les remplacements d'applications, la DSSI étudie à chaque fois la possibilité d'utiliser des solutions TIC de base ou des applications de groupe (p. ex. pour les formulaires en ligne) ou d'acquérir une solution conjointement avec d'autres autorités. Par le passé, la DSSI a eu de bonnes expériences avec, d'une part, des **solutions communes à plusieurs Directions** (p. ex. NFAM et NFAM destinée aux partenaires régionaux avec la DSE⁴ et KiBon avec l'INC⁵) et, d'autre part, avec des **solutions communes à plusieurs cantons** (p. ex. HOSP, la plateforme pour le relevé des données hospitalières, Sirona et la plateforme de traitement électronique des factures). Pour les détails, voir l'annexe.

5. Conséquences en cas de rejet

Si certaines des présentes dépenses ne sont pas autorisées, les prestations prévues ne pourront pas être fournies ou seulement en partie. De ce fait, les tâches de l'administration qui s'appuient sur ces prestations ne pourront pas être accomplies elles non plus, ou seulement de manière limitée. Nous renvoyons en outre aux explications figurant en annexe concernant chacune des dépenses.

6. Sécurité de l'information et protection des données

Les documents qu'exige la législation cantonale sur la sécurité de l'information et la protection des données concernant le respect des normes ad hoc lors de l'utilisation des différentes solutions TIC sont examinés par la personne responsable de la sécurité informatique de l'unité administrative ou du projet avant la mise en service. Ils sont aussi examinés, le cas échéant, dans le cadre du contrôle préalable du Bureau cantonal pour la surveillance de la protection des données du canton de Berne qui est prévu à l'article 17a LCPD⁶.

⁴ Direction de la sécurité

⁵ Direction de l'instruction publique et de la culture

⁶ Loi du 19 février 1986 sur la protection des données (LCPD ; RSB 152.04)

7. Législation sur les marchés publics

En vertu des dispositions du droit applicable aux marchés publics, les mandats à des tiers sont attribués dans le cadre de procédures de gré à gré, sur invitation, ouvertes ou sélectives, en fonction de leur valeur. Ceux qui représentent un montant supérieur à 250 000 francs donnent lieu à un appel d'offres public sur le site www.simap.ch. Il n'est cependant pas toujours possible de procéder à un tel appel d'offres, certains mandats ne pouvant être confiés qu'à un seul fournisseur. C'est notamment le cas lorsqu'il s'agit de mandats subséquents, où des liens de dépendance existent déjà, ou que des raisons de sécurité l'imposent. Le cas échéant, la renonciation à une mise au concours est publiée sur www.simap.ch, comme le prescrit la loi. Les entreprises concurrentes peuvent ainsi recourir contre la décision si elles estiment qu'elle est contraire au droit.

8. Répercussions sur les finances, l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux

8.1 Investissements préservant la valeur ou générant une plus-value

L'aperçu en annexe montre la part des investissements qui maintiennent ou augmentent la valeur, y compris leurs répercussions sur les amortissements par prestation. Les investissements dans les projets et les développements sont considérés comme générateurs de plus-value ; tous les autres sont considérés comme entraînant un maintien de la valeur.

Voici le récapitulatif des deux types d'investissements :

Investissements visant à préserver la valeur

en CHF (TVA comprise)	2024	2025	2026	Total
Secrétariat général	0	0	0	0
Office de la santé (pour la CCER)	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

Investissements visant à générer une plus-value

en CHF (TVA comprise)	2024	2025	2026	Total
Secrétariat général	4 317 000	4 427 000	3 742 000	12 486 000
Office de la santé (pour la CCER)	0	0	0	0
Total	4 317 000	4 427 000	3 742 000	12 486 000

8.2 Amortissements

Le présent crédit entraîne globalement les charges d'amortissement suivantes, pour une durée d'amortissement moyenne de 5 années :

Charges d'amortissement

en CHF (TVA comprise)	2024	2025	2026	Total
Secrétariat général	431 700	1 306 100	2 123 000	3 860 800
Office de la santé (pour la CCER)	0	0	0	0
Total	431 700	1 306 100	2 123 000	3 860 800

En raison de leur durée d'utilisation prévue, les investissements à autoriser continueront à générer des charges d'amortissement au-delà de 2026.

8.3 Coûts induits

Les nouvelles dépenses à autoriser pour des projets et pour le développement de solutions TIC (acquisitions comprises) peuvent entraîner des coûts induits, en particulier pour l'exploitation, la maintenance et les licences. Il est encore impossible de chiffrer les coûts induits de manière détaillée, car ils résultent en règle générale des projets dont l'exécution est autorisée par le présent arrêté. Leur ordre de grandeur devrait correspondre à celui des dépenses pour l'exploitation, la maintenance et les licences des solutions TIC actuellement en place.

Au surplus, le présent arrêté n'a pas de répercussions particulières sur les finances, l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux.

9. Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes

Le présent crédit est conforme à la Stratégie TIC du Conseil-exécutif pour 2021 à 2025 et à la Stratégie pour une administration numérique.

10. Répercussions sur les communes

Le présent crédit n'a pas de répercussion directe sur les communes.

11. Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société

Le présent crédit n'a pas de répercussion directe sur l'économie, l'environnement et la société.

12. Proposition

Le Conseil-exécutif invite le Grand Conseil à approuver le présent crédit-cadre.

Annexe :

- Projet d'AGC



13. Annexe

Cette annexe montre la ventilation prévue du montant du crédit sur les unités administratives, les projets et les prestations TIC. Ces chiffres se fondent sur le budget et le plan financier (variante de plan 2) établis au printemps de l'année précédant celle où le crédit s'applique. Le montant effectif ou le moment où chaque dépense est réalisée peut différer en raison par exemple de modifications dans la planification de projet, de modifications des conditions ou du résultat d'appels d'offres publics.

13.1 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet ⁷	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
AssistMe	Application spécialisée permettant le décompte en ligne des prestations financées par sujet dans le domaine du handicap	Exploitation au sens large ⁸ (dépense périodique)	417 000			318 000			324 000		
		Développement, conseil ⁹ (dépense unique)	278 000		500 000	212 000		400 000	216 000		250 000
Total des dépenses uniques par an					778 000		612 000		466 000		
Total des dépenses périodiques par an					417 000		318 000		324 000		
Total global par an					1 195 000		930 000		790 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											2 915 000

Remarques¹⁰ : il s'agit d'une application existante, laquelle continue de faire l'objet d'ajustements et d'évolutions techniques (processus d'évaluation) en raison du changement de modèle qui a lieu dans le domaine du handicap (passage de la procédure PEBP à la méthode IHP). En vertu de la législation, l'introduction et l'admission des 6000 à 7000 ayants droit du canton de Berne s'effectuera entre 2024 et 2027.

⁷ Application, produit/service ou projet/avant-projet

⁸ Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance

⁹ Coûts de projets inclus

¹⁰ Explications sur les montants indiqués et indications sur le rapport avec la stratégie TIC en vigueur ainsi que sur le bénéfice/la rentabilité

13.2 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
OF PS	Application spécialisée pour la gestion de l'obligation de formation dans les professions de la santé non universitaires	Exploitation au sens large (dépense périodique)	70 800			34 800			46 800		
		Développement, conseil (dépense unique)	47 200		60 000	23 200		160 000	31 200		110 000
Total des dépenses uniques par an					107 200		183 200		141 200		
Total des dépenses périodiques par an					70 800		34 800		46 800		
Total global par an					178 000		218 000		188 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											584 000
Remarques : il s'agit d'une application existante dont le développement se poursuit en raison de modifications apportées à la législation (notamment en lien avec la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers selon la directive fédérale 2022).											

13.3 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
CC EMS	Application spécialisée « Chiffres clés des établissements médico- sociaux »	Exploitation au sens large (dépense périodique)	99 000			45 000			39 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	66 000		150 000	30 000		50 000	26 000		30 000
Total des dépenses uniques par an					216 000		80 000		56 000		
Total des dépenses périodiques par an					99 000		45 000		39 000		
Total global par an					315 000		125 000		95 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											535 000
Remarques : il s'agit d'une application existante, qui n'était pas explicitement mentionnée dans le crédit pour les applications TIC spécialisées 2021-2023. Dans le cadre de la gestion du cycle de vie, un changement de technologie est prévu à compter de 2024.											

13.4 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
BEPRO	Application spécialisée permettant la gestion des autorisations et des processus	Exploitation au sens large (dépense périodique)	105 000				105 000		135 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	70 000		170 000		70 000	150 000	90 000		200 000
Total des dépenses uniques par an					240 000		220 000		290 000		
Total des dépenses périodiques par an					105 000		105 000		135 000		
Total global par an					345 000		325 000		425 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											1 095 000
Remarques : il s'agit d'une application spécialisée existante, qui est utilisée par tous les offices de la DSSI. Son exploitation et son développement requièrent chaque année des moyens financiers. Dans le cadre de la gestion du cycle de vie, l'architecture de l'application (Client/Server à Webclient) doit être modifiée en profondeur.											

13.5 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Dabbawala	Portail eGov et plateforme de processus	Exploitation au sens large (dépense périodique)	72 000			72 000			72 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	48 000			48 000			48 000		50 000
Total des dépenses uniques par an					48 000		48 000		98 000		
Total des dépenses périodiques par an					72 000		72 000		72 000		
Total global par an					120 000		120 000		170 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											410 000
Remarques : il s'agit de la plateforme existante. L'architecture est en cours de réorganisation d'ici à 2026 et les services (applications) basés sur Dabbawala sont en cours de consolidation sur les plateformes existantes ou sur de nouvelles plateformes.											

13.6 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Statistiques fédérales	Relevé et évaluation externes des statistiques fédérales (SOMED et service de maintien à domicile)	Exploitation au sens large (dépense périodique)	150 000			150 000			150 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	100 000			100 000			100 000		
Total des dépenses uniques par an					100 000		100 000		100 000		
Total des dépenses périodiques par an					150 000		150 000		150 000		
Total global par an					250 000		250 000		250 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											750 000
Remarques : il s'agit des statistiques fédérales existantes.											

13.7 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Webcon	Système de planification et de contrôle dans le domaine du traitement des budgets/factures et dans celui de la gestion des contrats	Exploitation au sens large (dépense périodique)	15 000			15 000			15 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	10 000		30 000	10 000		25 000	10 000		20 000
Total des dépenses uniques par an					40 000		35 000		30 000		
Total des dépenses périodiques par an					15 000		15 000		15 000		
Total global par an					55 000		50 000		45 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											150 000
Remarques : il s'agit d'une application existante, qui n'était pas explicitement mentionnée dans le crédit pour les applications TIC spécialisées 2021-2023.											

13.8 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
DWH OIAS	Entrepôt de données de l'OIAS	Exploitation au sens large (dépense périodique)	3000			3000					
		Développement, conseil (dépense unique)	2000		10 000	2000		10 000			
Total des dépenses uniques par an					12 000		12 000				
Total des dépenses périodiques par an					3000		3000				
Total global par an					15 000		15 000				
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											30 000
Remarques : il s'agit d'une application existante, qui n'était pas explicitement mentionnée dans le crédit pour les applications TIC spécialisées 2021-2023. À compter de 2026, l'application DWH OAIS sera intégrée à la plateforme d'informatique décisionnelle de la DSSI dans le cadre de la gestion du cycle de vie.											

13.9 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Formules propres en ligne	Application spécialisée au sein du Service pharmaceutique cantonal de l'ODS	Exploitation au sens large (dépense périodique)	108 000			126 600			79 800		
		Développement, conseil (dépense unique)	72 000		80 000	84 400		80 000	53 200		40 000
Total des dépenses uniques par an					152 000		164 400		93 200		
Total des dépenses périodiques par an					108 000		126 600		79 800		
Total global par an					260 000		291 000		173 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											724 000
Remarques : il s'agit d'une application existante, qui n'était pas explicitement mentionnée dans le crédit pour les applications TIC spécialisées 2021-2023.											

13.10 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Soutien externe	Aide apportée par des externes dans divers domaines liés à la numérisation	Exploitation au sens large (dépense périodique)	420 000			420 000			420 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	280 000			280 000			280 000		
Total des dépenses uniques par an					280 000		280 000		280 000		
Total des dépenses périodiques par an					420 000		420 000		420 000		
Total global par an					700 000		700 000		700 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											2 100 000
Remarques : il s'agit du soutien existant. Il est fait appel à des externes dans les domaines suivants : sécurité de l'information et protection des données, conseil en organisation et transformation numérique (gestion du changement), soutien aux projets TIC cantonaux, architecture, élaboration des processus. L'aide apportée peut être soit continue soit clairement limitée dans le temps lorsqu'elle se rapporte à un projet dont l'échéance est prédéterminée.											

13.11 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Prestations de base DSSI	Gestion des prestations de la DSSI liées à la fourniture de services de base	Exploitation au sens large (dépense périodique)	108 000			108 000			108 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	72 000			72 000			72 000		
Total des dépenses uniques par an					72 000		72 000		72 000		
Total des dépenses périodiques par an					108 000		108 000		108 000		
Total global par an					180 000		180 000		180 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											540 000
Remarques : il s'agit des prestations de base actuelles de la DSSI.											

13.12 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
HOSP (Hospitalisation)	Application spécialisée pour la gestion électronique de la garantie de participation aux frais et de la facturation des frais d'hospitalisation	Exploitation au sens large (dépense périodique)	114 000			114 000			192 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	76 000		80 000	76 000		60 000	128 000		55 000
Total des dépenses uniques par an					156 000		136 000		183 000		
Total des dépenses périodiques par an					114 000		114 000		192 000		
Total global par an					270 000		250 000		375 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											895 000
Remarques : il s'agit d'une application existante (solution commune avec d'autres cantons).											

13.13 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
KiBon	Application spécialisée pour la gestion des bons de garde pour enfants	Exploitation au sens large (dépense périodique)	480 000			480 000			534 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	320 000		270 000	320 000		270 000	356 000		270 000
Total des dépenses uniques par an					590 000		590 000		626 000		
Total des dépenses périodiques par an					480 000		480 000		534 000		
Total global par an					1 070 000		1 070 000		1 160 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											3 300 000

Remarques : il s'agit d'une application existante, commune avec l'INC. Les coûts comprennent aussi les prestations de support de premier niveau pour les communes et les crèches (« unité de la matière »). La DSSI et l'INC financent toutes deux les coûts liés à l'exploitation, au développement et au support de KiBon. Les dépenses de la DSSI et de l'INC sont interdépendantes. Parmi les principales charges figurent les licences ainsi que les adaptations prévues des ordonnances (aux niveaux fédéral et cantonal).

13.14 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
KOLA/DAS	Représentation de la compensation des charges (KOLA) et du décompte de l'aide sociale (DAS)	Exploitation au sens large (dépense périodique)	150 000			156 000			147 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	100 000		260 000	104 000		200 000	98 000		130 000
Total des dépenses uniques par an					360 000		304 000		228 000		
Total des dépenses périodiques par an					150 000		156 000		147 000		
Total global par an					510 000		460 000		375 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											1 345 000
Remarques : il s'agit d'une application existante. Dans le cadre de la gestion du cycle de vie, des adaptations sont prévues à compter de 2024 et des extensions seront réalisées (front-end).											

13.15 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
NewOpferhilfe	Exploitation et remplacement de l'application spécialisée utilisée jusque-là dans le domaine de l'aide aux victimes	Exploitation au sens large (dépense périodique)	103 200			64 200			108 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	68 800		207 000	42 800		100 000	72 000		50 000
Total des dépenses uniques par an					275 800		142 800		122 000		
Total des dépenses périodiques par an					103 200		64 200		108 000		
Total global par an					379 000		207 000		230 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											816 000
Remarques : l'application existante (Opferhilfe) doit être remplacée par une autre solution (NewOpferhilfe), car certains de ses composants sont en fin de vie.											

13.16 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
PSLA	Application spécialisée pour le contrôle des exigences envers les hôpitaux répertoriés	Exploitation au sens large (dépense périodique)	189 000			117 000			79 800		
		Développement, conseil (dépense unique)	126 000		100 000	78 000		100 000	53 200		82 000
Total des dépenses uniques par an					226 000		178 000		135 200		
Total des dépenses périodiques par an					189 000		117 000		79 800		
Total global par an					415 000		295 000		215 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											925 000
Remarques : il s'agit d'une application existante, qui n'était pas explicitement mentionnée dans le crédit pour les applications TIC spécialisées 2021-2023. Dans le cadre de la gestion du cycle de vie, des adaptations sont prévues à compter de 2024 et des extensions seront réalisées (flux de travail des hôpitaux répertoriés).											

13.17 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Informatique décisionnelle (Business Intelligence)	Plateforme d'informatique décisionnelle de la DSSI	Exploitation au sens large (dépense périodique)	180 000			180 000			180 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	120 000		300 000	120 000		300 000	120 000		300 000
Total des dépenses uniques par an					420 000		420 000		420 000		
Total des dépenses périodiques par an					180 000		180 000		180 000		
Total global par an					600 000		600 000		600 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											1 800 000
Remarques : il s'agit d'une application existante, qui n'était pas explicitement mentionnée dans le crédit pour les applications TIC spécialisées 2021-2023. Tous les entrepôts de données de la DSSI (datawarehouse) seront consolidés dans la plateforme d'informatique décisionnelle de la DSSI, et des tableaux de bord et systèmes de pilotage (indicateurs de gestion pour la Direction et les offices) seront mis au point.											

13.18 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Plateforme pour le relevé des données hospitalières	Plateforme pour la saisie des données hospitalières	Exploitation au sens large (dépense périodique)	28 800			46 800			40 800		
		Développement, conseil (dépense unique)	19 200		90 000	31 200		80 000	27 200		50 000
Total des dépenses uniques par an					109 200		111 200		77 200		
Total des dépenses périodiques par an					28 800		46 800		40 800		
Total global par an					138 000		158 000		118 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											414 000
Remarques : il s'agit d'une application existante (solution commune avec le canton de Zurich). Des adaptations auront lieu dans le cadre du projet SpiGes (Spitalstationäre Gesundheitsversorgung, relevé et exploitation des données dans le domaine des soins hospitaliers).											

13.19 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Autres applications < CHF 50 000	Applications spécialisées induisant des dépenses inférieures à CHF 50 000 (p. ex. SIMSEL, Flyspeed, Qlize, Kofax)	Exploitation au sens large (dépense périodique)	147 000			126 000			138 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	98 000		30 000	84 000		30 000	92 000		30 000
Total des dépenses uniques par an					128 000		114 000		122 000		
Total des dépenses périodiques par an					147 000		126 000		138 000		
Total global par an					275 000		240 000		260 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											775 000
Remarques : il s'agit des applications existantes.											

13.20 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Programmes statistiques	Licences des logiciels utilisés pour les programmes statistiques	Exploitation au sens large (dépense périodique)				6000			6000		
		Développement, conseil (dépense unique)				4000			4000		
Total des dépenses uniques par an								4000	4000		
Total des dépenses périodiques par an								6000	6000		
Total global par an								10 000	10 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											20 000
Remarques : il s'agit des programmes statistiques actuels, qui n'étaient pas explicitement mentionnés dans le crédit pour les applications TIC spécialisées 2021-2023 (p. ex. SPSS).											

13.21 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
DWH ODS	Entrepôt de données de l'ODS	Exploitation au sens large (dépense périodique)	22 800			82 800			40 800		
		Développement, conseil (dépense unique)	15 200			55 200		200 000	27 200		
Total des dépenses uniques par an					15 200	255 200			27 200		
Total des dépenses périodiques par an					22 800	82 800			40 800		
Total global par an					38 000	338 000			68 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											444 000
Remarques : il s'agit d'une application existante. À compter de 2026, l'application DWH ODS sera intégrée à la plateforme d'informatique décisionnelle de la DSSI dans le cadre de la gestion du cycle de vie.											

13.22 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
NewZERO	Exploitation et remplacement de l'application Web spécialisée ZERO utilisée jusque-là pour la gestion des mesures individuelles destinées au secteur Enfants, adolescents et adultes	Exploitation au sens large (dépense périodique)	207 000			132 000			135 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	138 000		200 000	88 000		120 000	90 000		70 000
Total des dépenses uniques par an					338 000		208 000		160 000		
Total des dépenses périodiques par an					207 000		132 000		135 000		
Total global par an					545 000		340 000		295 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											1 180 000

Remarques : l'application ZERO doit être remplacée par une autre solution, car certains de ses composants sont en fin de vie. Elle couvre les mesures de pédagogie spécialisée et le placement extracantonal de jeunes. À noter que des interfaces avec la DIJ et l'INC seront – si nécessaire – prévues dans la nouvelle solution de la DSSI.

13.23 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Sirona	Application spécialisée pour la gestion des données de base et des autorisations par les fournisseurs de prestations dans tous les offices, y c. les autorisations d'exercer	Exploitation au sens large (dépense périodique)	297 000			312 000			372 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	198 000		500 000	208 000		500 000	248 000		500 000
Total des dépenses uniques par an					698 000		708 000		748 000		
Total des dépenses périodiques par an					297 000		312 000		372 000		
Total global par an					995 000		1 020 000		1 120 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											3 135 000

Remarques : il s'agit d'une application existante (commune avec d'autres cantons) qui sera étendue aux domaines de l'assurance obligatoire des soins et de la gestion des autorisations. Dans le crédit pour les applications TIC spécialisées 2021-2023, elle était développée dans le cadre du programme eSPA avant de devenir un projet à part entière quand celui-ci est arrivé à son terme. De nouvelles évolutions sont prévues dans les domaines des autorisations d'exploiter, des inspections ainsi que de la mise en œuvre des exigences de la Confédération / de l'Office fédéral de la santé publique. L'objectif de cette application est multiple : remplacer le formulaire papier permettant aux médecins de déposer des demandes d'autorisation d'exercer par une solution numérique, gérer les autorisations d'exercer de manière électronique et actualiser en ligne les données de base.

13.24 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
ProForm	Application spécialisée servant à gérer la formation continue en médecine	Exploitation au sens large (dépense périodique)	26 400			39 000			52 800		
		Développement, conseil (dépense unique)	17 600		70 000	26 000		120 000	35 200		70 000
Total des dépenses uniques par an					87 600		146 000		105 200		
Total des dépenses périodiques par an					26 400		39 000		52 800		
Total global par an					114 000		185 000		158 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											457 000
Remarques : il s'agit d'une application existante, qui n'était pas explicitement mentionnée dans le crédit pour les applications TIC spécialisées 2021-2023.											

13.25 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Plateforme de traitement électronique des factures	Traitement électronique des factures	Exploitation au sens large (dépense périodique)	102 000			132 000			144 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	68 000		175 000	88 000		165 000	96 000		170 000
Total des dépenses uniques par an					243 000		253 000		266 000		
Total des dépenses périodiques par an					102 000		132 000		144 000		
Total global par an					345 000		385 000		410 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											1 140 000
Remarques : la solution existante, qui concerne les soins stationnaires, sera augmentée d'un module consacré aux soins ambulatoires (y c. mise au point du front-end des services de maintien à domicile). Elle est commune avec d'autres cantons.											

13.26 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Portail de la DSSI	Accès externes (pour la population et les fournisseurs de prestations) à l'offre de la Direction	Exploitation au sens large (dépense périodique)	6000			6000			6000		
		Développement, conseil (dépense unique)	4000		30 000	4000		30 000	4000		30 000
Total des dépenses uniques par an					34 000		34 000		34 000		
Total des dépenses périodiques par an					6000		6000		6000		
Total global par an					40 000		40 000		40 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											120 000
Remarques : il s'agit d'un portail existant, qui n'était pas explicitement mentionné dans le crédit pour les applications TIC spécialisées 2021-2023, mais de manière proportionnelle dans les applications utilisant ce portail.											

13.27 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
ADONIS	Application spécialisée de gestion des processus opérationnels de la DSSI	Exploitation au sens large (dépense périodique)	51 000			39 000			39 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	34 000		20 000	26 000		20 000	26 000		20 000
Total des dépenses uniques par an					54 000		46 000		46 000		
Total des dépenses périodiques par an					51 000		39 000		39 000		
Total global par an					105 000		85 000		85 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											275 000
Remarques : il s'agit d'une application existante, qui n'était pas explicitement mentionnée dans le crédit pour les applications TIC spécialisées 2021-2023.											

13.28 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
IDCube	Plateforme spécialisée pour la matrice des rôles et des autorisations d'accès (RBMx pour <i>rollenbasierte Berechtigungsmatrix</i>)	Exploitation au sens large (dépense périodique)	12 000			12 000			12 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	8000			8000			8000		
Total des dépenses uniques par an					8000		8000		8000		
Total des dépenses périodiques par an					12 000		12 000		12 000		
Total global par an					20 000		20 000		20 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											60 000
Remarques : il s'agit d'une application existante, qui n'était pas explicitement mentionnée dans le crédit pour les applications TIC spécialisées 2021-2023.											

13.29 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
NFAM et NFAM destinée aux partenaires régionaux	Nouvelle application spécialisée pour la migration (NFAM) et	Exploitation au sens large (dépense périodique)	348 000			360 000			444 000		
	NFAM destinée aux partenaires régionaux	Développement, conseil (dépense unique)	232 000		430 000	240 000		430 000	296 000		430 000
Total des dépenses uniques par an					662 000		670 000		726 000		
Total des dépenses périodiques par an					348 000		360 000		444 000		
Total global par an					1 010 000		1 030 000		1 170 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											3 210 000
Remarques : il s'agit de l'actuelle application de groupe pour la DSSI et la DSE ainsi que pour les partenaires régionaux. Les deux Directions financent ensemble les coûts de l'exploitation et du support des applications (la DSE est responsable de l'immigration et la DSSI et les partenaires régionaux sont responsables de l'accueil et de l'intégration des personnes réfugiées). Les dépenses de la DSSI et de la DSE sont interdépendantes.											

13.30 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
ZADR	Base de données principale pour les données de base	Exploitation au sens large (dépense périodique)	3000			3000			3000		
		Développement, conseil (dépense unique)	2000		5000	2000		5000	2000		5000
Total des dépenses uniques par an					7000		7000		7000		
Total des dépenses périodiques par an					3000		3000		3000		
Total global par an					10 000		10 000		10 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											30 000
Remarques : il s'agit d'une application existante, qui n'était pas explicitement mentionnée dans le crédit pour les applications TIC spécialisées 2021-2023.											

13.31 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Connexion à Officeatwork	Connexion d'applications spécialisées à Officeatwork (logiciel de gestion des modèles, des contenus, des processus et des sorties)	Exploitation au sens large (dépense périodique)	73 800			79 800			79 800		
		Développement, conseil (dépense unique)	49 200		30 000	53 200		30 000	53 200		30 000
Total des dépenses uniques par an					79 200	83 200			83 200		
Total des dépenses périodiques par an					73 800	79 800			79 800		
Total global par an					153 000	163 000			163 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											479 000
Remarques : il s'agit de l'application Officeatwork (utilisée actuellement), qui n'était pas explicitement mentionnée dans le crédit pour les applications TIC spécialisées 2021-2023.											

13.32 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026			
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI		
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value	
Limsophy	Système de gestion de l'information du laboratoire (LIMS) au sein du Service pharmaceutique cantonal de l'ODS	Exploitation au sens large (dépense périodique)	108 000			81 000			69 000			
		Développement, conseil (dépense unique)	72 000		10 000	54 000			46 000			
Total des dépenses uniques par an					82 000	54 000			46 000			
Total des dépenses périodiques par an					108 000	81 000			69 000			
Total global par an					190 000	135 000			115 000			
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											440 000	
Remarques : il s'agit d'une nouvelle application. L'objectif est de passer du papier au numérique dans le laboratoire du Service pharmaceutique cantonal de l'ODS pour améliorer la qualité et la traçabilité des données.												

13.33 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
MASID	Application spécialisée pour la gestion des maladies infectieuses soumises à la déclaration obligatoire	Exploitation au sens large (dépense périodique)	168 000			159 000			180 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	112 000		150 000	106 000		90 000	120 000		90 000
Total des dépenses uniques par an					262 000		196 000		210 000		
Total des dépenses périodiques par an					168 000		159 000		180 000		
Total global par an					430 000		355 000		390 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											1 175 000
Remarques : il s'agit d'une application (pas explicitement mentionnée dans le crédit pour les applications TIC spécialisées 2021-2023) qui a été développée à partir du traçage des contacts du coronavirus pour toutes les maladies infectieuses à déclaration obligatoire selon la Confédération. Elle rendra numérique le processus de déclaration, jusque-là manuel, entre les laboratoires, les médecins traitants et la DSSI.											

13.34 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
VacMe y c. archivage VacMe et HPV	Plateforme de vaccination du canton de Berne	Exploitation au sens large (dépense périodique)	272 400			329 400			315 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	181 600		230 000	219 600		120 000	210 000		100 000
Total des dépenses uniques par an					411 600		339 600		310 000		
Total des dépenses périodiques par an					272 400		329 400		315 000		
Total global par an					684 000		669 000		625 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											1 978 000
Remarques : VacMe (archivage VacMe inclus) est la plateforme de vaccination de la DSSI en lien avec la pandémie de coronavirus. Elle a ensuite été étendue à d'autres vaccins (p. ex. variole du singe), et des moyens sont prévus pour y intégrer l'application HPV (vaccination contre le papillomavirus humain), qui arrive en fin de vie. Par ailleurs, VacMe fait office de solution de réserve pour d'éventuelles autres pandémies.											

13.35 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. généralant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. généralant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. généralant plus-value
CRM DSSI	Gestion des relations client (<i>Customer Relationship Management</i> , CRM) de la DSSI	Exploitation au sens large (dépense périodique)	18 000			60 000			90 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	12 000			40 000		150 000	60 000		50 000
Total des dépenses uniques par an					12 000	190 000			110 000		
Total des dépenses périodiques par an					18 000	60 000			90 000		
Total global par an					30 000	250 000			200 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											480 000
Remarques : il s'agit d'une nouvelle application acquise pour la division Gestion des partenaires de l'ODS. L'objectif est de gérer de manière centralisée et de rendre accessible la documentation concernant les contacts avec les fournisseurs de prestations, les partenaires contractuels, etc. (actuellement consignés dans différents outils).											

13.36 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Processus de procédure juridique	Numérisation des processus de procédure juridique	Exploitation au sens large (dépense périodique)	18 000			12 000					
		Développement, conseil (dépense unique)	12 000			8 000					
Total des dépenses uniques par an					12 000		8 000				
Total des dépenses périodiques par an					18 000		12 000				
Total global par an					30 000		20 000				
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											50 000
Remarques : il s'agit d'une nouvelle solution pour mener la transformation numérique et, ainsi, optimiser la collaboration avec tous les services impliqués dans le processus de procédure juridique.											

13.37 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Collaboration entre les services et la division Gestion numérique		Exploitation au sens large (dépense périodique)	24 000			66 000					
		Développement, conseil (dépense unique)	16 000			44 000					
Total des dépenses uniques par an					16 000		44 000				
Total des dépenses périodiques par an					24 000		66 000				
Total global par an					40 000		110 000				
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											150 000
Remarques : il s'agit de mener la transformation numérique et de développer les compétences dans les services de la DSSI pour garantir la mise en œuvre efficace et durable des projets de numérisation.											

13.38 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Accès à Open Government Data	Accès à Open Government Data	Exploitation au sens large (dépense périodique)	18 000			42 000			60 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	12 000			28 000			40 000		
Total des dépenses uniques par an					12 000		28 000		40 000		
Total des dépenses périodiques par an					18 000		42 000		60 000		
Total global par an					30 000		70 000		100 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											200 000
Remarques : il s'agit d'une nouvelle plateforme qui doit voir le jour dans le cadre d'un projet collaboratif avec l'OIO.											

13.39 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Metric Layer	Gestion avancée des données (introduction)	Exploitation au sens large (dépense périodique)							120 000		
		Développement, conseil (dépense unique)							80 000		150 000
Total des dépenses uniques par an											230 000
Total des dépenses périodiques par an											120 000
Total global par an											350 000
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											350 000
Remarques : il s'agit d'une nouvelle solution de gestion des données dont l'objectif sera de réduire la complexité qui va de pair avec l'augmentation de la taille de l'entrepôt de données et du nombre d'évaluations.											

13.40 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Évaluation intelligente des données (intelligence artificielle)	Évaluation intelligente des données à l'aide de l'intelligence artificielle	Exploitation au sens large (dépense périodique)				60 000			120 000		
		Développement, conseil (dépense unique)				40 000		42 000	80 000		150 000
Total des dépenses uniques par an								82 000	230 000		
Total des dépenses périodiques par an								60 000	120 000		
Total global par an								142 000	350 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											492 000
Remarques : il s'agit d'une nouvelle solution de gestion des données qui aura pour but d'intégrer les technologies de pointe.											

13.41 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
SII	Système d'information et d'intervention sanitaire	Exploitation au sens large (dépense périodique)	30 000			30 000			30 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	20 000			20 000			20 000		
Total des dépenses uniques par an					20 000	20 000			20 000		
Total des dépenses périodiques par an					30 000	30 000			30 000		
Total global par an					50 000	50 000			50 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											150 000
Remarques : il s'agit d'une application existante, dont la responsabilité passera de la DSE à la DSSI à compter de 2024. Le canton de Berne participe aux coûts de cette solution fédérale.											

13.42 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Contrôle électronique OIAS et contrats de prestations DSSI	Contrôle électronique au sein de l'OIAS et contrats de prestations de la DSSI	Exploitation au sens large (dépense périodique)	24 000			126 000			60 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	16 000			84 000		100 000	40 000		50 000
Total des dépenses uniques par an					16 000			184 000			90 000
Total des dépenses périodiques par an						24 000			126 000		60 000
Total global par an						40 000			310 000		150 000
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											500 000
Remarques : il est prévu que cette nouvelle application remplace la base de données Access des communes, dont l'entretien mobilise beaucoup de ressources et qui risque de poser des problèmes de compatibilité avec Office 365.											

13.43 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Optimisation de l'insertion professionnelle	Numérisation dans le cadre du projet d'optimisation de l'insertion professionnelle	Exploitation au sens large (dépense périodique)				72 000			60 000		
		Développement, conseil (dépense unique)				48 000		160 000	40 000		30 000
Total des dépenses uniques par an								208 000	70 000		
Total des dépenses périodiques par an								72 000	60 000		
Total global par an								280 000	130 000		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											410 000
Remarques : il s'agit d'une nouvelle solution qui doit voir le jour pour soutenir l'OIAS dans la gestion des offres visant l'insertion professionnelle (plateforme de programmes d'intégration) et dans l'administration des partenaires sélectionnés. La DSSI entend mettre l'accent sur l'insertion professionnelle, qu'une solution numérique rendra plus efficace et plus qualitative.											

13.44 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
CONAD	Consolidation de l'Active Directory	Exploitation au sens large (dépense périodique)									
		Développement, conseil (dépense unique)			100 000						
Total des dépenses uniques par an					100 000						
Total des dépenses périodiques par an											
Total global par an					100 000						
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											100 000
Remarques : il s'agit d'un projet visant la consolidation de l'Active Directory cantonal, qui doit aussi être mis en œuvre au sein de la DSSI en 2024 (adaptation des applications spécialisées et de groupe).											

13.45 Secrétariat général

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Autres projets de numérisation < CHF 100 000	Projets de numérisation induisant des dépenses inférieures à CHF 100 000	Exploitation au sens large (dépense périodique)	25 520			100 975			139 975		
		Développement, conseil (dépense unique)	17 010		30 000	67 310		130 000	93 310		130 000
Total des dépenses uniques par an					47 010		197 310		233 310		
Total des dépenses périodiques par an					25 520		100 975		139 975		
Total global par an					72 530		298 285		363 285		
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											734 100
Remarques : il s'agit des projets de numérisation au sein du Secrétariat général induisant des dépenses inférieures à 100 000 francs.											

13.46 Total Secrétariat général

Groupe de produits Soutien aux fonctions de direction, services généraux et prestations juridiques (n° 9185)

en CHF	2024	2025	2026
Total des dépenses uniques par an	7 526 810	7 775 910	7 333 710
dont CI	4 317 000	4 427 000	3 742 000
Total des dépenses périodiques par an	4 814 720	5 023 375	5 387 575
dont CI	0	0	0
Total global par an	12 341 530	12 799 285	12 721 285
dont CI			12 486 000
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)			37 862 100
Remarques : il s'agit de la somme imputable au Secrétariat général pour les années 2024 à 2026.			

13.47 Office de la santé (pour la CCER)

en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultat (CR) / Compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet ¹¹	Bref descriptif	Type de dépense		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value		Investiss. préservant la valeur	Investiss. générant plus-value
Applications spécialisées < CHF 50 000	Applications spécialisées induisant des dépenses inférieures à CHF 50 000	Exploitation au sens large ¹² (dépense périodique)	6000			6000			6000		
		Développement, conseil ¹³ (dépense unique)									
Total des dépenses uniques par an											
Total des dépenses périodiques par an					6000		6000		6000		
Total global par an					6000		6000				6000
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)											18 000
Remarques ¹⁴ : il s'agit des applications spécialisées actuellement utilisées au sein de l'Office de la santé (pour la CCER) induisant des dépenses inférieures à 50 000 francs.											

¹¹ Application, produit / service ou projet/avant-projet
¹² Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance
¹³ Coûts de projets inclus
¹⁴ Explications sur les montants indiqués et indications sur le rapport avec la stratégie TIC en vigueur ainsi que sur le bénéfice/la rentabilité

13.48 Total Office de la santé (pour la CCER)

Groupe de produits Santé publique (n° 9105)			
en CHF	2024	2025	2026
Total des dépenses uniques par an			
<i>dont CI</i>			
Total des dépenses périodiques par an	6000	6000	6000
<i>dont CI</i>			
Total global par an	6000	6000	6000
<i>dont CI</i>			
Montant du crédit, réserve exclue (8 % des dépenses uniques)			18 000
Remarques : il s'agit de la somme imputable à l'Office de la santé (pour la CCER) pour les années 2024 à 2026.			